



EXTENSION ET ENVIRONNEMENT PAYSAGER

Greffon
 « Le greffon est un élément restreint, souvent fonctionnel, rajouté sur un ensemble plus vaste qui lui sert de base. » Extrait de la définition Wikipédia.

La composition architecturale initiale du centre horticole se déploie sur le site de Lullier avec la volonté d'être en résonance et proximité avec son environnement bâti et paysager. Les gabarits bas de ses corps de bâtiments, reliés par des allées intérieures généreuses, lumineuses et transparentes, caractérisent cet ensemble patrimonial de grande qualité.

L'école existante s'intègre harmonieusement dans son territoire en pente douce, éparsément bâti mais densément structuré par l'agriculture alentour. Ce contexte rural est enrichi ponctuellement ici par une luxuriante végétation, aussi exceptionnelle qu'inattendue, légitimée par la vocation du centre d'enseignement paysager.

Son pôle « public » de forme carrée, s'enclasse dans le terrain par paliers et donne à voir un péristyle flottant, matérialisé par un bandeau horizontal en béton lavé se reflétant dans les eaux de l'étang du Parc Walter Brugger. Cet élément d'expression architecturale, présent sur l'ensemble des bâtiments composant le site, enlace et sertit une serre étincelante, émergente, comme figure de repère du campus. À partir de ce pôle, se ramifient des corps de bâtiments en forme de barres orthogonales, à l'image d'un jeu de dominos.

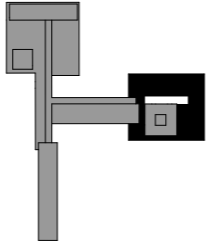
Le parti architectural du projet s'inspire du pôle situé au Nord, de son couronnement, sa volumétrie et son rapport au sol. Réparti sur deux étages seulement et occupant la partie haute du site horticole, le nouveau bâtiment s'accroche aux gabarits morphologiques existants, afin de pérenniser une volumétrie respectueuse de l'esprit du lieu.

L'extension se greffe à l'aile est, en s'implantant autour du noyau de la filière agronomie (partie de l'ouvrage la plus récente et la moins qualitative de l'ensemble d'origine), opérant ainsi un emballage de celui-ci. **Telle une greffe par approche, les deux corps de bâtiments fusionnent**, ce qui leur permet de poursuivre leur cycle de vie comme une seule entité. Dans le prolongement de la circulation menant à l'aile est, s'insère un patio linéaire et généreux, apportant une lumière abondante, des échappées visuelles et une nature intériorisée, riche de diverses espèces végétales.

L'intervention contenue dans l'aile est, est ainsi complétée par la réorganisation des aménagements extérieurs. Par analogie au greffage du bâti, les parkings sont supprimés, dégrappés et remplacés par une extension de la végétation, un acte de renaturalisation allant jusqu'en pied de façade de la nouvelle entité. La conservation de l'accès logistique pour la restauration, mutualisé avec les livraisons et l'entendance, permet de rétablir les hiérarchies initiales de l'école horticole : l'entrée principale depuis le parc paysager de Walter Brugger, l'usage de la terrasse cafétéria et un environnement paysager devant les chambres estudiantines.



Greffon par approche en placage



SCHEMA CONCEPT D'IMPLANTATION



PLAN DE CONTEXTE 1 : 2000



PLAN DE SITUATION 1 : 500





BIBLIOTHÈQUE

Un nouveau pôle baigné dans la végétation

Les locaux de l'agrandissement s'organisent autour de la nouvelle bibliothèque, lieu de rencontre profitant d'une visibilité accrue et d'une accessibilité aisée de plain-pied. Sur ce même niveau, se trouve la salle de grande dimension et la salle des Maîtres bénéficiant d'une entrée indépendante. Positionné parallèlement au patio, cet espace majeur est longé par la prolongation du couloir de l'aile est-ouest qui poursuit et revitalise la déambulation imaginée à l'origine, généreuse, propice aux échanges ainsi qu'aux expériences visuelles multiples.

Depuis la zone d'accueil, l'utilisateur est accompagné en douceur par une rampe ou un escalier en façade, vers la salle de lecture, où sont également disposés les livres en libre accès. S'en dégage une hauteur de plafond majeure qui lui confère une distinction correspondant à son statut. Ce léger décaissement du sol permet aussi de donner à cette salle une certaine intimité tout en accentuant son rapport transversal avec la nature. Assis dans cette salle traversante, le lecteur se trouve ainsi immergé dans un univers lumineux, paisible et végétal.

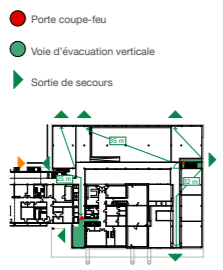


SCHÉMA ÉVACUATION REZ-DE-CHAUSSÉE

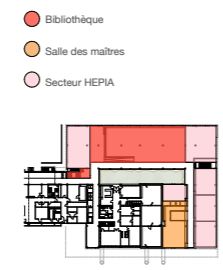
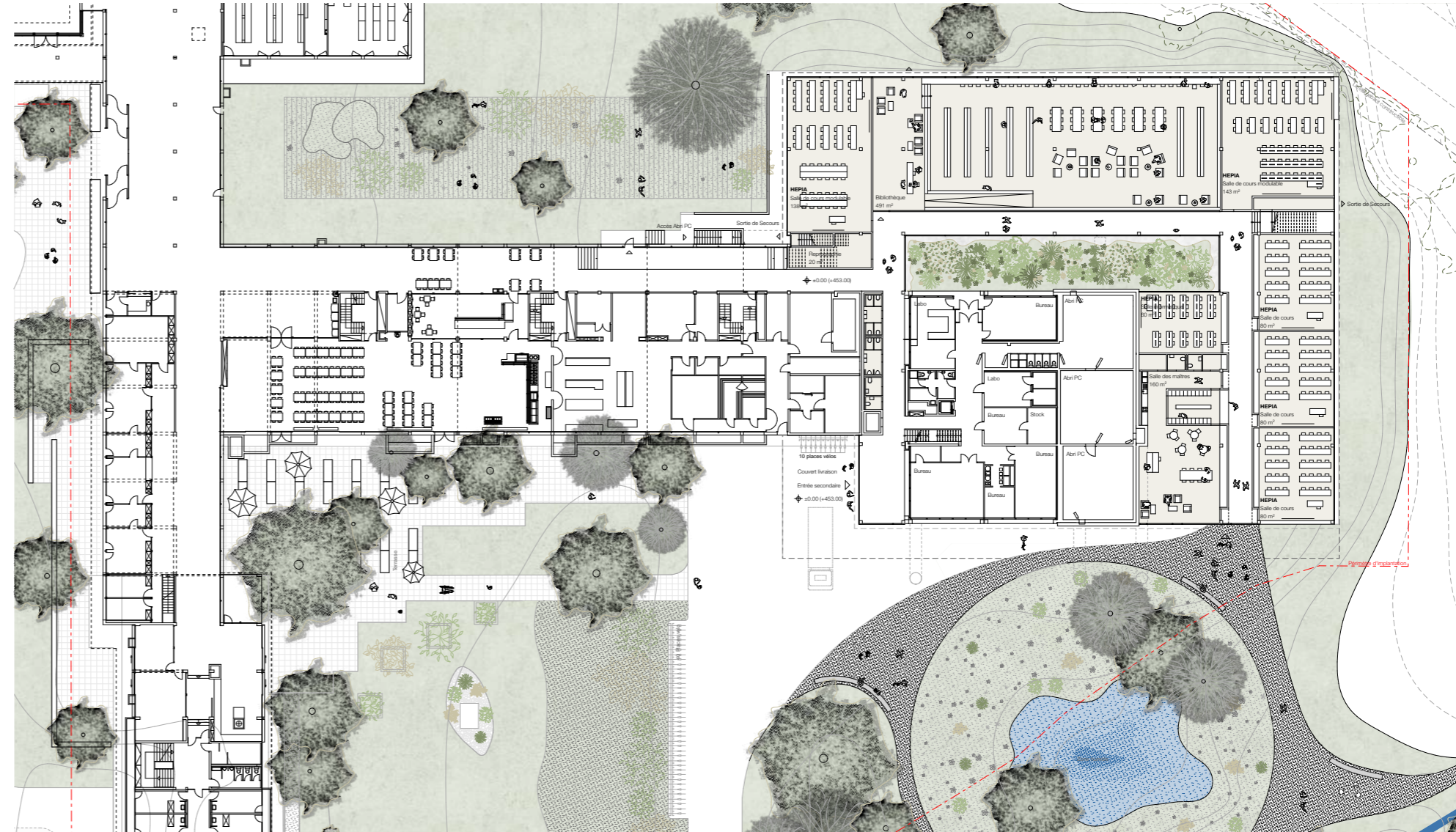
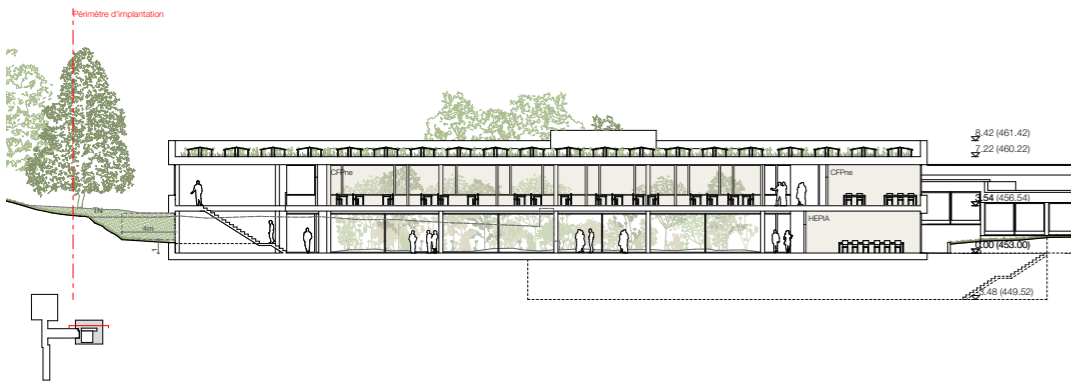


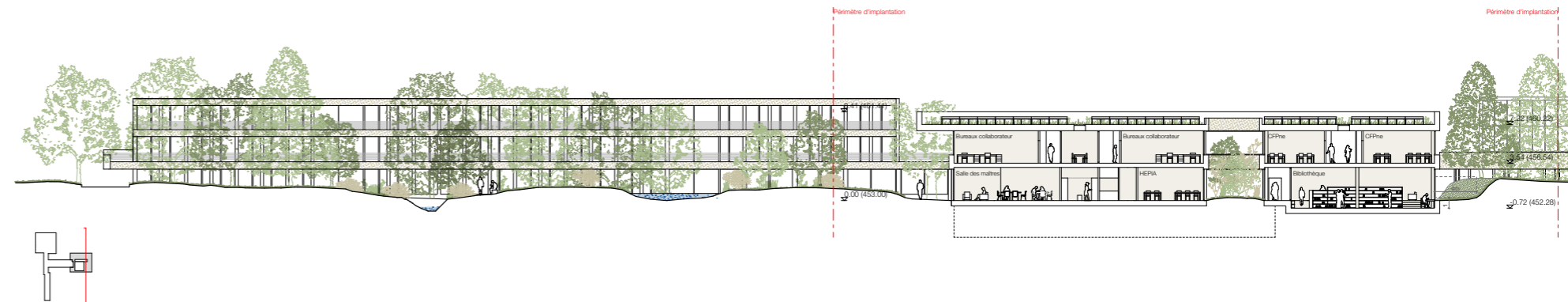
SCHÉMA PROGRAMME REZ-DE-CHAUSSÉE



PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE 1 : 200



COUPE LONGITUDINALE SUR LE COULOIR 1 : 200



COUPE TRANSVERSALE SUR LE PATIO 1 : 200



COUPE LONGITUDINALE SUR LE PATIO 1 : 200



ESPACE D'ÉCHANGE ETUDIANTS ET COLLABORATEURS

Des liens fonctionnels et matériels

Le programme entoure l'extension de 1984, à laquelle les nouvelles surfaces se greffent. Dans une logique de continuité fonctionnelle, les bureaux de l'HEPIA sont disposés en lien direct avec les bureaux et laboratoires existants. Sur ce même étage, les plus petites salles de cours s'orientent soit sur le paysage extérieur, soit sur celui du patio. Les circulations aboutissent sur des percées visuelles, assurant lumière et perspectives. Conçues comme des lieux de rencontres, elles sont ponctuées par des espaces d'échanges.

Cette même continuité se retrouve dans le choix des matériaux constructifs et de finitions. De l'expression brutaliste dépeignée d'origine, les matériaux se combinent ici avec les contraintes et les évolutions actuelles. Ainsi, les sols en terrazzo et les piliers en béton sont repris, alors que les plafonds bois phonoabsorbants sont combinés en dalle mixte préfabriquée bois/béton. De même, les briques en terre cuite des parois du bâtiment d'origine, sont ici traduites en terre crue, sourcées directement sur site, ou localement.

- Porte coupe-feu
- Voie d'évacuation verticale

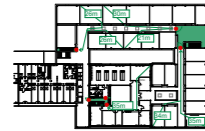


SCHÉMA ÉVACUATION ÉTAGE

- Secteur CFPne
- Bureaux collaborateurs HEPIA
- Bureaux collaborateurs HEPIA existants

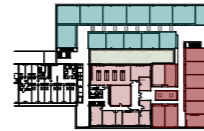
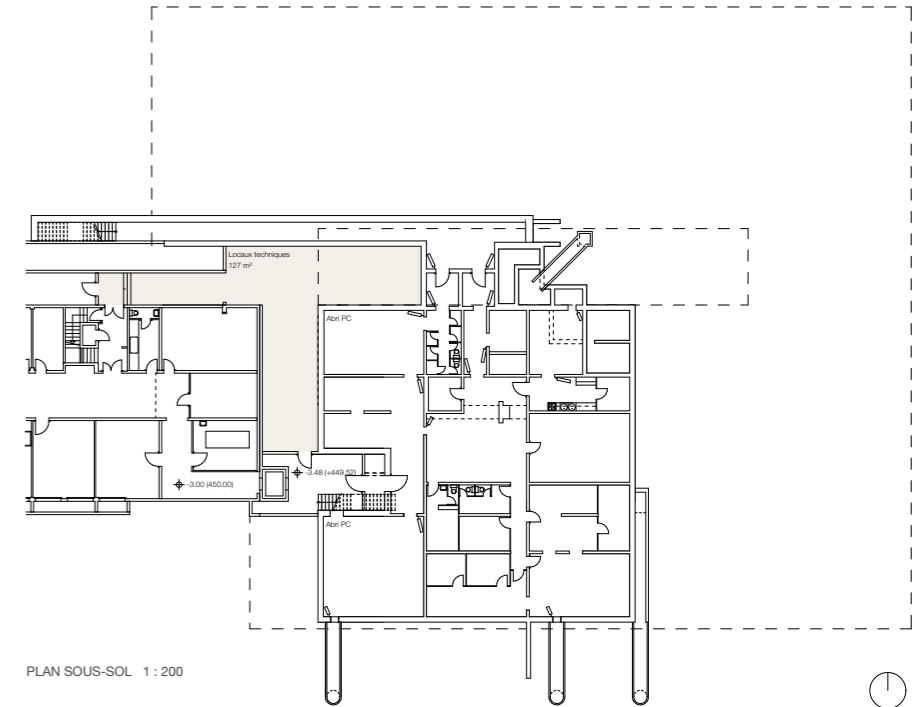


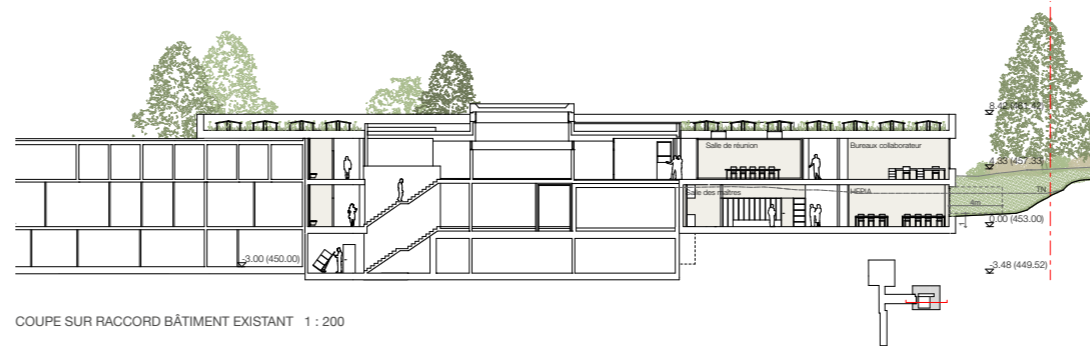
SCHÉMA PROGRAMME ÉTAGE



PLAN ÉTAGE 1 1 : 200



PLAN SOUS-SOL 1 : 200



COUPE SUR RACCORD BÂTIMENT EXISTANT 1 : 200

- Porte coupe-feu
- Voie d'évacuation verticale
- Accès et sortie Abri PC

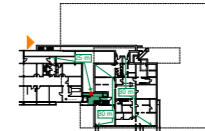


SCHÉMA ÉVACUATION SOUS-SOL

- Local technique

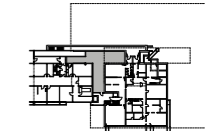
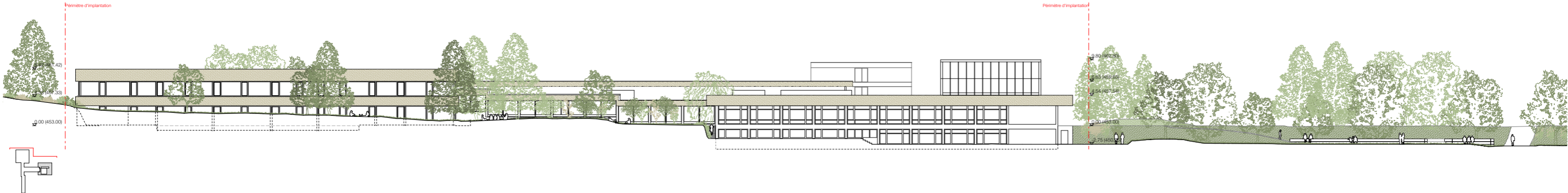


SCHÉMA PROGRAMME SOUS-SOL



COUPE PAYSAGE SUD 1 : 200



ÉLÉVATION PAYSAGE NORD 1 : 200



ENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Concept paysager

La suppression des 2 pavillons provisoires et la réduction des places de stationnement voitures nécessaires sur le site libèrent des surfaces d'aménagements importantes. En premier lieu, le corridor biologique est prolongé au nord du parc Walter Bruggier par le démontage du pavillon R. En remplaçant également la surface de parking au nord-ouest par une surface arborée, cette zone sera moins fréquentée par l'activité humaine, favorisant la protection de la faune. La dépression topographique laissée au sol par l'ancien pavillon et le parvis gradiné sont conservés pour accueillir un espace calme et intimisé.

L'espace extérieur au sud-est, encadré par l'aile de l'internat et la cafétéria, sera aménagé avec une approche paysagère visant principalement à accompagner et renforcer les éléments naturels préexistants, tels que les déclivités topographiques, les sources hydriques et les cordons boisés forestiers. Ainsi, la pente du terrain descend du nord-est vers le sud-ouest, marquée à mi-parcours par l'aménagement d'un bassin de récupération de la surface de ruissellement des eaux météoriques.

Un espace au sol périphérique inondable lui est dédié, avec des plantations immergeables adaptées. Cet aménagement paysager est complété par une anse arborisée, prolongeant le cordon boisé en contrebas. Finalement l'annexe J provisoire qui sera démontée au nord-est laissera place à une surface rectangulaire d'assolement et de plantes de culture ornementales.

Les notions de durabilité

La conception d'un projet architectural et paysager prenant en compte la durabilité se traduit par des principes et des stratégies favorisant la continuité, la conservation, la récupération, le réemploi et l'utilisation de matériaux peu impactant pour l'environnement.

Ces valeurs sont ici associées à la reprise de conceptions inhérentes au centre horticole de Lullier : rationalité organisationnelle des espaces, multifonctionnalité, emploi de matériaux bruts, préfabrication, récupération des usages paysagers et allées distributives qualitatives.

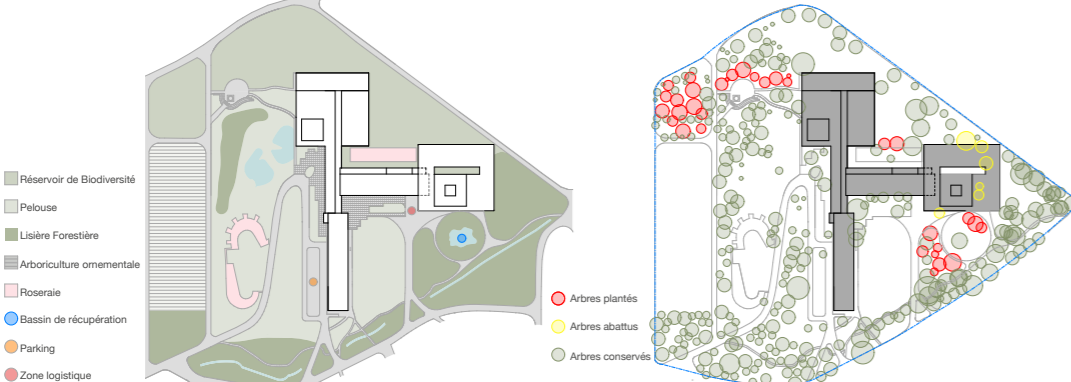
Structure et éléments préfabriqués

La trame structurelle reprend les portées des bâtiments existants. Le système, composé de piliers et de poutres de petite section, forme un châssis primaire tridimensionnel, distillant une lecture claire et rationnelle d'une trame prête à accueillir les éléments préfabriqués qui la compléteront : dalles mixtes bois/béton, parois en briques de terre crue et menuiseries. La grille élancée, contreventée par le bâtiment auquel il se plaque, exploite avec parcimonie et pertinence les qualités structurelles du béton armé. La présence mesurée de ce matériau permet également de tisser un lien fort avec l'ouvrage d'origine.

Réunis sous un couronnement minéral à l'image des bandeaux des façades existantes en béton lavé, la connexion fonctionnelle du programme intérieur est conjuguée avec une continuité formelle extérieure. Une bande inférieure reprend la hauteur du bandeau existant, tandis que la couche supérieure « chapeaute » le tout avec son front plus large. Côté sud, ce grand ruban formant l'auvent du projet d'agrandissement, devient un auvent protecteur et unificateur.

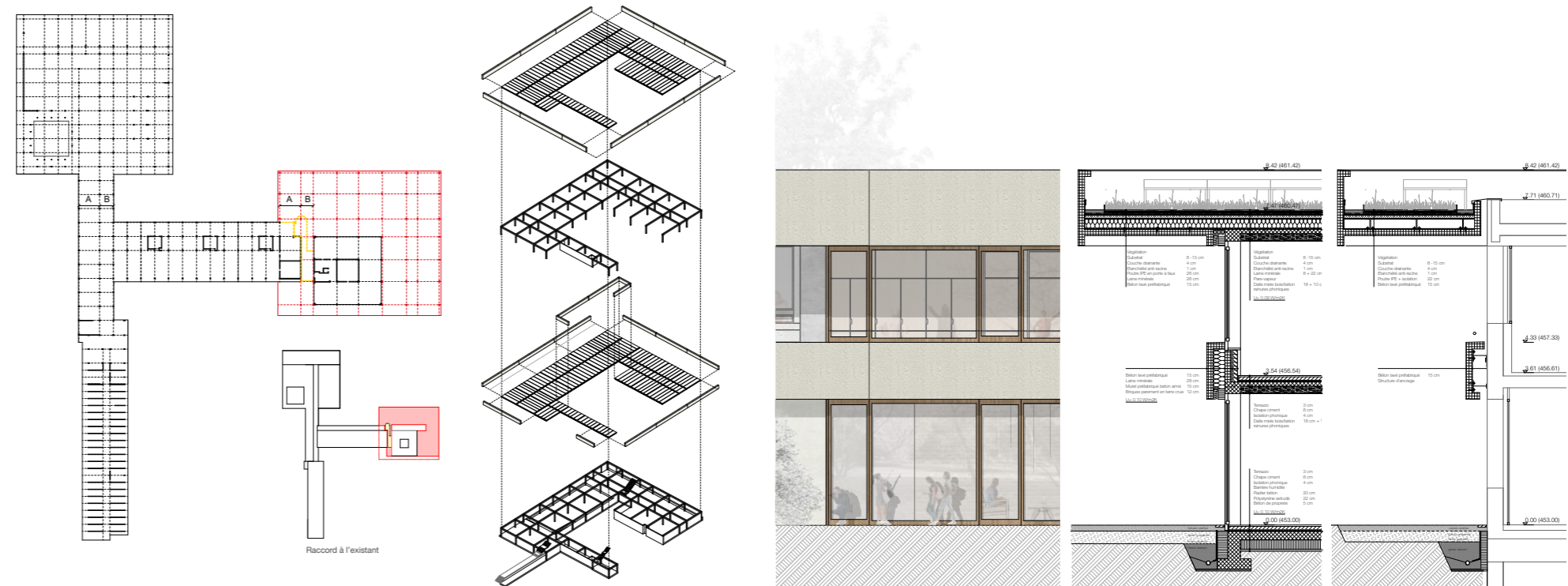


EXTENSION DANS LE SITE HORTICOLE



GESTION DES SOLS

COMPENSATION DES ARBRES



TRAMES STRUCTURELLES EXISTANTES / PROJETÉES

AXONOMÉTRIE

FAÇADE 1 : 50

COUPE CONSTRUCTIVE 1 : 50

COUPE CONSTRUCTIVE SUR EXISTANT 1 : 50